



Les chantiers-loisirs 12-17 ans



Aslonnes • Château-Larcher • Dienné • Fleuré • Gizay • Iteuil • La Villedieu-du-Clain •
Marçay • Marigny-Chémereau • Marnay • Nieuil-l'Espoir • Nouaillé-Maupertuis •
Roches-Prémarie-Andillé • Smarves • Vernon • Vionne





Les dates des chantiers



Iteuil

Du 6 au 10 juillet : 15 jeunes

Nettoyage extérieur, désherbage, création d'espace/terrain de jeux et de jeux pour enfants (marelle), peinture.

Du 15 au 17 juillet : 15 jeunes

Menuiserie, peinture/lasure, nettoyage/rénovation des abris-bus

(sortie du vendredi reportée au 24 juillet)

Marçay

Du 27 au 31 juillet : 12 jeunes

Aménagements extérieurs, fabrication des repas.



Marigny-Chémereau

Du 27 au 31 juillet : 6 jeunes

Aménagements extérieurs, fabrication des repas.

Vivonne



Du 27 au 31 juillet : 12 jeunes

Entretien du patrimoine, peinture sur des grilles d'expositions, décorations saisonnières.

Du 24 au 28 août : 12 jeunes

Même contenu

20 au 24 juillet : 15 jeunes

Menuiserie, construction d'une boîte à livres, création d'un terrain de « Beach Hand », sécurisation de chemins.



Aslonnes

Du 20 au 24 juillet : 10 jeunes

Créations de mobiliers en bois et décorations de Noël en palettes.



Fleuré

Du 24 au 28 août : 10 jeunes

Aménagements extérieurs, création et décorations, bricolages divers. Déplacements ponctuels à vélo en fonction des ateliers.



Dienné

Du 6 au 17 juillet (fermé le 14 juillet) : 12 jeunes

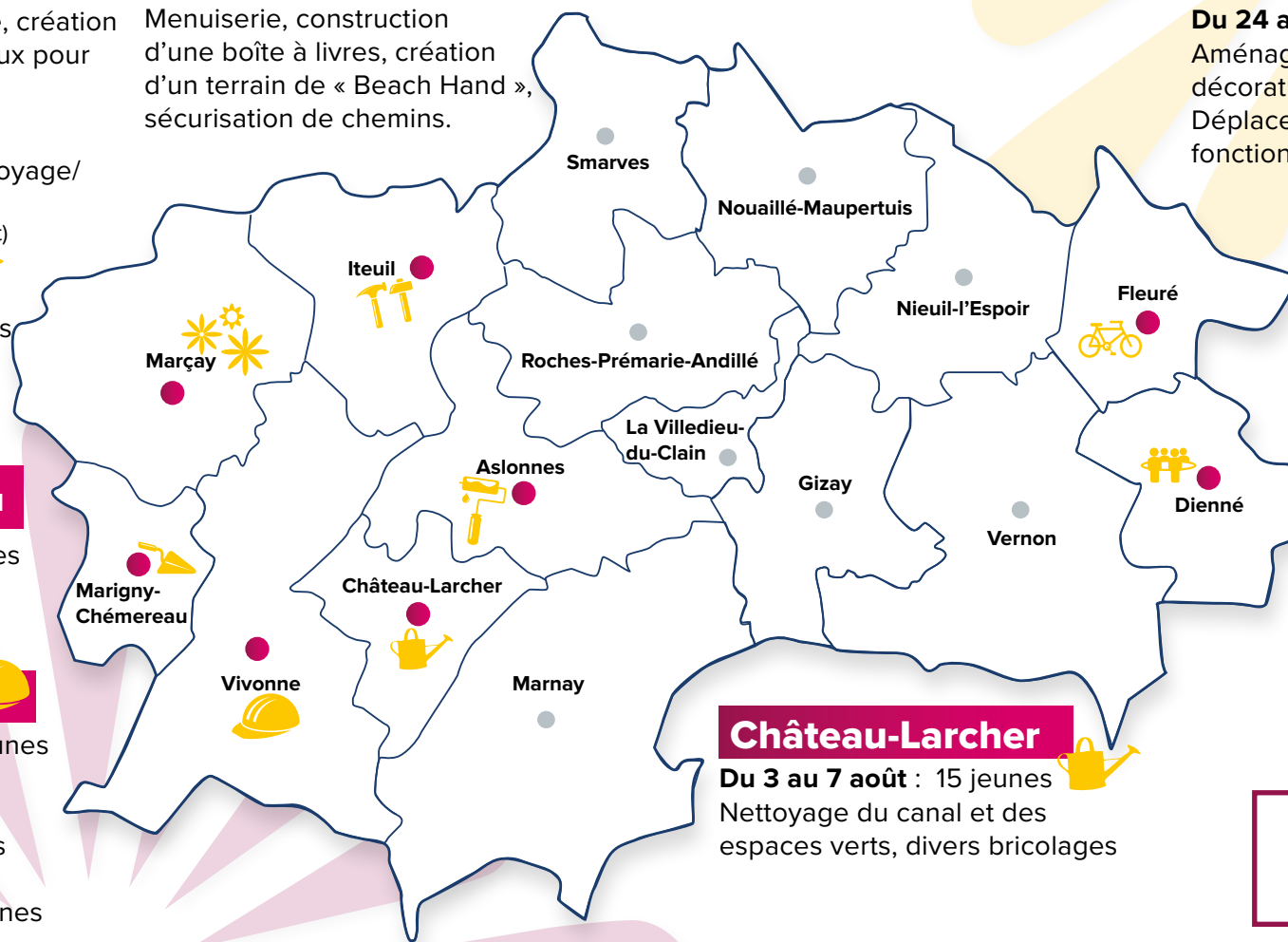
Travaux et nettoyages divers, bricolage, entretien de locaux, journée intergénérationnelle et mini camp de 3 jours au CPA de Lathus.



Aide en animation

Du 6 juillet au 28 août

Plus d'infos au dos



Château-Larcher

Du 3 au 7 août : 15 jeunes

Nettoyage du canal et des espaces verts, divers bricolages

Comment s'inscrire aux chantiers loisirs ?

Sur notre site internet : www.valleesduclain.fr

→ Menu mon quotidien → Enfance - Jeunesse → Camps et chantiers loisirs

Les conditions :

- Avoir entre 12 ans révolus et 18 ans non révolus
- Habiter sur les communes qui participent à l'action

Pré-inscription en ligne à partir du **mercredi 27 mai 2026 à 21h00**

Une confirmation sera ensuite envoyée par mail, accompagnée du dossier à remplir et expliquant les modalités de retour des documents avec le paiement.

Des permanences se tiendront au collège de Vivonne afin de répondre aux questions des jeunes. Aucune inscription sur papier libre, ni par mail ni par voie postale ne sera prise en compte. Seule la demande en ligne sera valable.



Comment ça fonctionne ?



Les chantiers loisirs sont coorganisés par la Communauté de communes des Vallées du Clain et des communes volontaires. Ils permettent aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences et de s'impliquer dans la vie locale.

Ils peuvent accueillir 6 à 16 jeunes par semaine et sont encadrés par des animateurs, avec le soutien de bénévoles retraités, d'élus et/ou d'employés municipaux.

Contact

jeunesse@valleesduclain.fr

06 24 95 33 10

📍 Où participer à un chantier loisirs ?

**ASLONNES, CHÂTEAU-LARCHER,
FLEURÉ, ITEUIL, MARÇAY,
MARIGNY-CHÉMEREAU, VIVONNE**

Conditions : avoir 12 ans révolus

Temps et horaires des chantiers :

Journées complètes du lundi au jeudi 9h-17h

Inscription : 5€

Valorisation de la Communauté de communes : 12€/jour travaillé en chèques cadeaux + 1 sortie offerte sur la journée du vendredi.

DIENNÉ

Conditions : avoir 12 ans révolus

Temps et horaires des chantiers :

Journées complètes du lundi au vendredi 9h-17h avec engagement obligatoire pour les 2 semaines consécutives (dont 3 jours de séjour)

Inscription : 65€

Valorisation de la Communauté de communes et de la commune :

un séjour multisports de 3 jours au Centre de Plein Air de Lathus (test d'aisance aquatique obligatoire).



Aide en animation sur les 4 ALSH

DU 6 JUILLET AU 28 AOÛT

Conditions : avoir 16 ans révolus

Temps de travail : journées complètes du lundi au vendredi 9h-17h (ou jusqu'au jeudi s'ils souhaitent faire la sortie du vendredi avec les autres groupes de chantiers)

Cotisation annuelle : 5€

Valorisation de la Communauté

de communes : 12€/jour travaillé en chèques cadeaux et une sortie offerte sur la journée du vendredi.